



La réglementation MIF II (Directive 2014/65/UE du 15/05/2014 / Règlement Délégué 2017/565 du 25/04/2016) impose aux Prestataires de Services d'Investissement de publier annuellement des informations sur l'identité des 5 premiers négociateurs utilisés en termes de volume par nature d'instruments financiers.

## Volumes sur l'année 2018

	Proportion du montant d'ordres exécutés (en % du montant total par catégorie d'instruments financiers)	Proportion du nombre d'ordres exécutés (en % du nombre total par catégorie d'instruments financiers)
<b>Actions</b>		
<b>Actions avec 2 000 transactions et plus par jour (Pas de cotation/liquidité 5 et 6)</b>		
SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT SNC	93,46 %	90,02 %
DEUTSCHE BANK AG	3,14 %	6,30 %
PROCAPITAL	3,12 %	3,06 %
KBC SECURITIES N.V.	0,28 %	0,60 %
SOCIETE GENERALE	0,00 %	0,02 %
<b>Actions avec 80 à 1 999 transactions par jour (Pas de cotation/liquidité 3 et 4)</b>		
SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT SNC	94,26 %	95,22 %
DEUTSCHE BANK AG	3,02 %	2,12 %
PROCAPITAL	2,69 %	2,56 %
KBC SECURITIES N.V.	0,03 %	0,10 %
<b>Actions avec moins de 79 transactions par jour (Pas de cotation/liquidité 1 et 2)</b>		
SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT SNC	93,45 %	90,74 %
DEUTSCHE BANK AG	4,59 %	1,48 %
PROCAPITAL	1,94 %	7,65 %
KBC SECURITIES N.V.	0,02 %	0,12 %
<b>Obligations</b>		
SOCIETE GENERALE	88,75 %	74,29 %
DEUTSCHE BANK AG	5,95 %	2,86 %
SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT SNC	5,30 %	22,86 %
<b>Dérivés titrisés</b>		
<b>Warrants et dérivés sur certificats préférentiels</b>		
SOCIETE GENERALE	74,04 %	5,21 %
SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT SNC	24,72 %	89,58 %
PROCAPITAL	1,24 %	4,69 %
KBC SECURITIES N.V.	0,01 %	0,52 %
<b>Autres dérivés titrisés</b>		
SOCIETE GENERALE	98,20 %	54,55 %
SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT SNC	1,80 %	45,45 %
<b>Produits indiciels cotés (ETF, ETN et ETC)</b>		
SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT SNC	98,55 %	96,91 %
DEUTSCHE BANK AG	0,86 %	1,03 %
PROCAPITAL	0,59 %	2,06 %